

ACTIONS SOCIALES & SOLIDAIRES



CCAS
Saussan



A votre **écoute**
et à votre **service**
pour **surmonter**
vos **difficultés !**



Saussan

LES ACTIONS DU CCAS

Commission Communale d'Action Sociale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS EST COMPOSÉ DE MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE CITOYENS

- ▶ **Membres élus** : Joël VERA (président), Mylène HOUVENAGHEL (vice-présidente), Muriel GANGA, Frédérique TARDY, Sabrina VALETTE, Raymond CELIE et Elisabeth AGHION.
- ▶ **Membres citoyens** : Jacqueline BIREAU, Amandine CAILLAUD, Elodie RODRIGUEZ, Nicole SERANE, Danièle SIGNOREL et Robert BENAUD.

- Les administrateurs du CCAS animent une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées.

L'objectif n'est pas d'assister mais d'**accompagner** les personnes qui le désirent dans l'optique de favoriser l'intégration et l'autonomie de chacun.

Ces actions touchent tous les domaines de la vie : aide administrative, logement, santé et soutiens financiers divers.

- **Les aides du CCAS, soumises à conditions de ressources, sont :**

- Aide à la restauration scolaire
- Aide aux temps périscolaires et extrascolaires
- Aide aux séjours de vacances
- Bons alimentaires
- Aide aux frais d'obsèques
- Secours exceptionnels et ponctuels.

- Les dossiers peuvent être retirés à l'accueil de la mairie ou téléchargés sur le site de la commune de Saussan.

- Le CCAS travaille également en collaboration avec la maison départementale de la solidarité de Pignan. Cette dernière a pour mission de répondre principalement aux problématiques rencontrées par les couples avec enfants ou les personnes célibataires avec enfants.

☎ 04 67 67 83 20

Toutes les informations nominatives restent confidentielles.



POUR TOUTES DEMANDES
vous pouvez vous adresser à l'accueil de
la mairie au **04 67 47 72 32** ou par mail
ccas.saussan@gmail.com

LE LOGEMENT SOCIAL



POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER, IL FAUT

Impérativement obtenir un **numéro unique d'enregistrement**, indispensable au suivi du dossier.

- ▶ **1- Pour ce faire, remplir le dossier :** sur internet - formulaire 14069*04 www.demande-logement-social.gouv.fr ou après l'avoir récupéré en mairie.

- ▶ **2- Après l'obtention du numéro unique d'enregistrement, déposer une copie du dossier en mairie.**

Les bailleurs sociaux présents sur la commune sont FDI et Promologis.

IMPORTANT : Pensez à renouveler le dossier, chaque année, à date anniversaire.

EMPLOI FORMATION

PÔLE EMPLOI

Accueil, suivi, inscription, indemnisation et accompagnement des demandeurs d'emploi.

- **Pôle Emploi Mas de Grille :**
rue Théophraste Renaudot
Zac Mas de Grille
34430 Saint Jean de Védas
☎ 3949
www.pole-emploi.fr

MISSION LOCALE DES JEUNES MONTPELLIER

Elle accueille, informe, oriente et accompagne TOUS les jeunes de 16 à 25 ans, de Montpellier Méditerranée Métropole, sortis du système scolaire. Elle les aide à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale.

- **Antenne de la Croix d'Argent :**
909 Av. de Toulouse
34070 Montpellier
☎ 04 99 64 24 60
www.montpellier-jeunes-emploi.fr

CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Il regroupe toutes les informations utiles à un projet d'orientation, de formation ou de reconversion professionnelle et répond aux besoins en ressources humaines et compétences.
www.meformerenregion.fr



- **ASSISTANTE SOCIALE de Pignan**

Uniquement sur RDV au

☎ 04 67 67 83 20

- **CAF : 2 antennes sur Montpellier**

CAF DE L'HÉRAULT ACCUEIL

DE MONTPELLIER

139 Avenue de Lodève

34000 Montpellier

CAF DE L'HÉRAULT ACCUEIL

DE PORT MARIANNE

Rés. Port Pallas

23 rue de Chio

34000 Montpellier

☎ 3230 ou www.caf.fr

- **CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles**

2 rue de la Vieille

34000 Montpellier

☎ 04 67 72 00 24

- **CD 34 : Conseil Départemental de l'Hérault**

AIDES SOCIALES AUX PERSONNES

Les dossiers sont à demander à l'accueil de la mairie ou via l'assistante sociale de Pignan.

☎ 04 67 67 67 67

- **APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie**

Sous conditions d'âge et de perte d'autonomie.

Cette aide permet de payer les dépenses nécessaires afin d'assurer le maintien à domicile (APA à domicile) ou de payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social, notamment les EHPAD dans lesquels la personne est hébergée (APA établissement).

Se rapprocher de l'assistante sociale.

- **RSA : Revenu de Solidarité Active**

Se rapprocher de la CAF, du CD 34 ou de la MSA.

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA)

Elle regroupe la Maison des Personnes Handicapées de l'Hérault (MPH ancienne DPH) et les Services Départementaux de l'Autonomie (SDA). La MDA accueille, informe et oriente les personnes en situation de handicap (enfants et adultes), les personnes âgées dépendantes, leurs aidants et leurs familles.

1350 Rue d'Alco - BP 7353
34086 Montpellier Cedex 4

☎ 04 67 67 69 30

www.herault.fr

↳ "Les Services de la vie quotidienne"

↳ "Personnes handicapées et âgées"



SANTE

CPAM

29 cours Gambetta
34934 Montpellier Cedex 9

☎ 3646

MSA DU LANGUEDOC

581 Rue Georges Méliès
34000 Montpellier

☎ 04 99 58 30 00

SOINS A MOINDRE COUT

- **Des centres mutualistes** sont disponibles sur Montpellier.
- **CSERD** : Centre de Soins d'Enseignement et de Recherche Dentaires
☎ 04 67 33 67 10



RETRAITE

LA CARSAT EST LA CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

De compétence régionale, la CARSAT est l'interlocuteur des salariés du régime général de la sécurité sociale pour leur retraite et leur pension de réversion.

• CARSAT Montpellier

29 cours Gambetta
CS 49001
34068 Montpellier Cedex 02
☎ 3960
www.lassuranceretraite.fr



AIDE JURIDIQUE

LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

546 Rue André le Notre
34080 Montpellier
☎ 04 67 72 76 80

- **Assure une présence judiciaire gratuite de proximité**
- **Informe sur les droits et les obligations**
- **Met en œuvre certains modes amiables pour gérer des conflits par conciliation.**

Un accueil particulier est réservé aux victimes pour les aider, les soutenir, les conseiller.

Les sites : www.service-public.fr
(conciliateur de justice)
et www.conciliateurs.fr



(conciliateurs de France) informent sur les missions du conciliateur et comment le saisir.

CONCILIATEUR LOCAL DE JUSTICE

Monsieur ALLINE intervient gratuitement pour gérer au mieux les difficultés rencontrées dans les cas suivants :

- l'exécution d'un contrat
- le recouvrement d'une créance
- les relations de voisinage
- les rapports entre co-propriétaires, entre bailleurs et locataires...

Uniquement sur RDV à Pignan au

☎ 06 79 97 61 09 ou par mail
didier.alline@conciliateurdejustice.fr

L'assurance Protection Juridique, liée ou pas à certains contrats (voiture, habitation...), permet d'obtenir une assistance en cas de litige.

LES SERVICES FISCAUX

- **Pour une aide à la déclaration des revenus et à la compréhension des documents :**
www.impots.gouv.fr
↳ "espace particulier"
- **Possibilité de RDV téléphonique :**
☎ 0 809 401 401
- **Sur place avec un conseiller :**
Centre des Finances Publiques
40 rue de Louvois
34080 Montpellier
- **En cas de conflit, saisir le conciliateur fiscal par mail :**
conciliateurfiscal34@dgfip.finances.gouv.fr

LA BANQUE DE FRANCE

- **Pour les problèmes budgétaires** (interdiction bancaire, crédits impayés, surendettement...).
98 Ter, Avenue de Lodève
34000 Montpellier
☎ 04 67 06 79 31
www.accueil.banque-france.fr



AIDE HUMANITAIRE

LES RESTOS DU CŒUR

Centre José Janson
34690 Fabrègues
☎ 06 05 06 72 82
Ecoute, aide alimentaire, aide vestimentaire.



© Gaston Bergeret

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Avenue Jean Michel Serive Mattei
Centre Multi-activités Angel Perez
34570 Pignan
☎ 06 89 10 95 74
Ecoute, aide alimentaire (participation financière modique), aide vestimentaire.

pignan@spf34.org





MAIRIE DE SAUSSAN

13 RUE DE LA MAIRIE - 34570 SAUSSAN • TÉL. : 04 67 47 72 32 - FAX : 04 67 47 68 03
ccas.saussan@gmail.com • www.saussan.fr